



Ville de Villemomble - 30 000 habitants - classée de 20 000 à 40 000 habitants - Département de la Seine-Saint-Denis Membre de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est, territoire de 400 000 habitants

La ville de Villemomble recrute Un chargé d'opérations de travaux (H/F)

Cadre d'emploi des ingénieurs

La Direction des bâtiments assure la réalisation des travaux de construction et d'aménagement ainsi que l'exploitation et l'entretien des bâtiments de la ville de Villemomble.

En qualité de chargé d'opérations de travaux, Vous accompagnez la ville dans la définition de ses futurs projets : piscine, groupes scolaires, centre de vacances dans le Vercors, marchés, bâtiments administratifs

Vous devez garantir le bon déroulement de la réalisation de ces projets de la phase programmation jusqu'aux OPR.

Vous pilotez les opérations et coordonnez les actions des diverses MOE ou entreprises ainsi que la bonne exécution des travaux en assurant le respect des préconisations environnementales, architecturales et techniques.

Vous êtes garant du suivi administratif et financier des prestations : respect des éléments contractuels et délais, estimations financières, contrôle des devis et des factures, suivi du budget lié au secteur géré.

Missions principales (non exhaustives):

- Conduire une analyse des besoins de la collectivité en matière de construction et d'entretien
- Définir le programme des travaux dans le cadre de la rénovation énergétique du patrimoine bâti basé sur son schéma directeur
- Accompagner à la réalisation des cours oasis dans les écoles
- Participer, proposer ou définir des besoins
- Accompagner le suivi des dépenses énergétiques et s'assurer de leur optimisation pour un souci environnemental et économique.
- Piloter les études d'opportunité et de faisabilité
- Assurer la coordination des différents acteurs jusqu'au parfait achèvement de opérations
- Planifier l'ensemble des interventions en lien avec les services concernés et acteurs de terrain en les sensibilisant aux contraintes et difficultés techniques
- Piloter la production et la supervision de l'ensemble des phases des projets
- Suivre les éléments contractuels, techniques et administratifs d'opérations de construction
- Rédiger les offres et avenants aux contrats
- Contrôler l'exécution des travaux en lien avec une maîtrise d'œuvre
- Contrôler l'application des règles de sécurité et d'accessibilité
- Contrôler le respect des coûts, de la qualité et des délais
- Organiser la concertation et la communication du projet
- Elaborer, suivre et contrôler le budget
- Planifier les besoins patrimoniaux
- Gestion administrative et financière
- Construire, justifier et contrôler l'exécution des budgets prévisionnels des projets, en veillant à leur équilibre financier tout au long du cycle de vie de l'opération.
- Contribuer à la mise en concurrence des prestataires, en respectant les règles de la commande publique et les procédures internes en lien avec le service juridique

Profil et compétences :

- Être autonome et savoir travailler en équipe
- Apprécier la manipulation du budget fonctionnement et investissement.
- Avoir une bonne aisance rédactionnelle et relationnelle
- Connaitre les acteurs publics et privés de la construction et de l'aménagement (loi MOP)
- Connaître les dispositifs règlementaires spécifiques (ERP, droit de l'urbanisme, rénovation, réhabilitation, accessibilité PMR, sécurité incendie...)
- Maitriser les procédures administratives, règlementaires et les marchés publics
- Maitriser des logiciels CAO DAO (autocad, archicad ou revit. SketchUp, suite ADOBE, pack office...)
- Maitriser le fonctionnement et l'organisation des collectivités territoriales
- Connaître les méthodes d'organisation de chantier
- Avoir des notions en techniques de construction (tous corps d'état)
- Savoir analyser les audits et les diagnostics règlementaires

Rémunération et complément d'information :

- Rémunération statutaire
- RIFSEEP (IFSE + CIA)
- Prime de fin d'année
- Participation à la mutuelle et à la prévoyance
- Restauration municipale
- Politique de formation active
- 25 congés annuels et 11 ARTT (37 heures hebdomadaire)
- Compte-Epargne Temps
- Prise en charge partielle du Pass Navigo pour les frais de trajet domicile-travail
- Prise en charge des frais de déplacement formation